

LES **LUMIÈRES**
DE LA **PAIX**

LA SEINE-ET-MARNE APRÈS 1918



SEINE & MARNE
LE DÉPARTEMENT

Préface	3
Chronologie	4-5
Carte de la Seine-et-Marne en guerre	6
1 De l'Armistice à la paix	7
2 Le bilan de la guerre	8
3 Honneurs et décorations	9-10
4 Les Gueules Cassées	11
5 La situation des civils : retour à la vie normale ?	12-13
6 La reconstruction matérielle	14-15
7 Une nouvelle société	16-17
8 L'évolution des sciences et des techniques	18-19
9 Se souvenir : monuments et cérémonies	20-21
10 Cent ans après	22
Références bibliographiques	23



▲ « Noël pour la Grande Paix qui vient », 1918, Victor Prouvé (1858-1943), fonds Bernard Taboureau (AD77, 58F164)

► Remerciements

Olivier Plancke, professeur-relais aux Archives départementales pour sa participation et ses conseils.

Le Service de l'Iconographie, des Archives Privées et des Publications aux Archives départementales.

Yvan Bourhis, photographe au Département de Seine-et-Marne.

Direction de publication

Isabelle Rambaud,
directrice des Archives
départementales

Suivi de publication

Pauline Antonini

Conception et rédaction

Pauline Antonini, Lucie
Bergont, Justine Queuniet

Numérisation

François Chabert,
Elisabeth Voudon

Conception de la maquette et mise en page

Agence Zebra / Juin 2018

Coordination

Alexandra Maurin

Impression

Alliance / Juillet 2018

1918 et après, une histoire commune en Seine-et-Marne

En 1914, la Seine-et-Marne fut en première ligne des combats et notre territoire en porte les traces dramatiques : carrés militaires avec leurs croix alignées, monuments commémoratifs et monuments aux morts, paysages marqués nous rappellent que l'Histoire de notre pays et d'une partie de l'Europe s'y est déroulée. La Grande Tombe de Villeroy où le poète Charles Péguy est enterré avec ses compagnons est ainsi devenue un site remarquable, lieu de souvenir et de recueillement.

Le 11 novembre 2011, s'est ouvert à Meaux le Musée de la Grande Guerre, le plus grand musée d'Europe consacré à la première guerre mondiale. Ses collections riches de 50 000 pièces, rassemblées par la volonté d'un homme et ouvertes à tous grâce au soutien de la communauté de communes du pays de Meaux, de l'État et du Département, sont aujourd'hui les témoignages vivants d'une guerre tout à la fois atroce et déterminante pour l'Europe.

Cette inauguration a anticipé la commémoration du centenaire 1914-1918 qui verra cette année la clôture des nombreuses manifestations organisées par les associations, les communes et les intercommunalités.

Le Département de Seine-et-Marne participe aux commémorations organisées dans toute la France, notamment à travers la mise en valeur des Archives départementales et l'organisation d'une célébration orphéonique « Les Lumières de la Paix », le 8 septembre 2018 à l'École des officiers de la gendarmerie nationale de Melun.

Si les témoins ont disparu, restent les objets, les archives, les mémoires, les correspondances... Le temps des historiens est venu.

À ce titre, les Archives départementales conservent pour les générations futures des milliers de documents uniques et précieux, en particulier les 103 491 fiches matricules des soldats de la première guerre mondiale recensés en Seine-et-Marne et engagés dans le grand conflit mondial. En 2016, celles-ci ont pu être numérisées et mises en ligne sur le « Grand Mémorial », site internet à la disposition de tous.

Des expositions itinérantes, des ateliers, des dossiers en ligne complètent le dispositif offert aux enseignants, aux élèves, aux chercheurs et aux citoyens curieux de l'histoire de notre département ainsi que celle de ses habitants.

Durant ces quatre dernières années, les Archives départementales ont aussi poursuivi l'acquisition de documents familiaux rares et émouvants, dans le cadre de « La Grande Collecte ».

Au terme de ce centenaire, il faut également évoquer les conséquences du conflit, et la transformation de la société. Au-delà des blessures et des ravages de la guerre, il s'agit de comprendre comment s'est reconstruit le territoire, quelle forme a pris cette renaissance et comment l'ont vécue les générations nouvelles.

C'est l'objet de cet ouvrage destiné à tous et placé sous le signe de la lumière, pour que l'Histoire, cent ans après, vienne saluer le seul mot qui compte : la Paix.

Patrick SEPTIERS

Président du Département
de Seine-et-Marne

1914

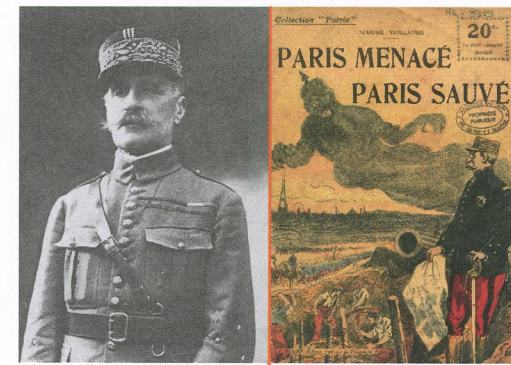
- 1^{er} août** Mobilisation de la France et de l'Allemagne
- 3 août** L'Allemagne déclare la guerre à la France
- septembre-décembre** « Course à la mer », stabilisation du front et premières tranchées
- En Seine-et-Marne**
- 5 septembre** Mort du lieutenant Charles Péguy à Villeroy
- 5 septembre** Rencontre entre le général Joffre et le maréchal French au château de Vaux-le-Pénil
- 5 au 12 septembre** Première bataille de la Marne. L'avancée allemande sur Paris est stoppée

▼ Fort de Douaumont : l'entrée bombardée (AD77, collection Bonnot, 4Finum28)



- février-décembre** Bataille de Verdun
- juillet-novembre** Bataille de la Somme
- En Seine-et-Marne**
- mars** Création de l'Œuvre des Pupilles de l'École Publique de Seine-et-Marne

1916



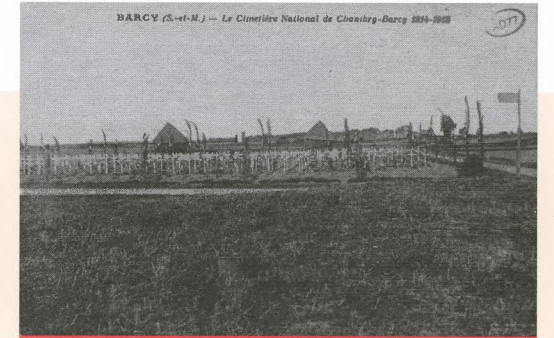
Le Maréchal Foch (AD77, 2Fi17394) ▲

◀ Revue « Patrie », n°77, Paris : éditions Rouff, 1918 (AD77, REV3309/1)

1918

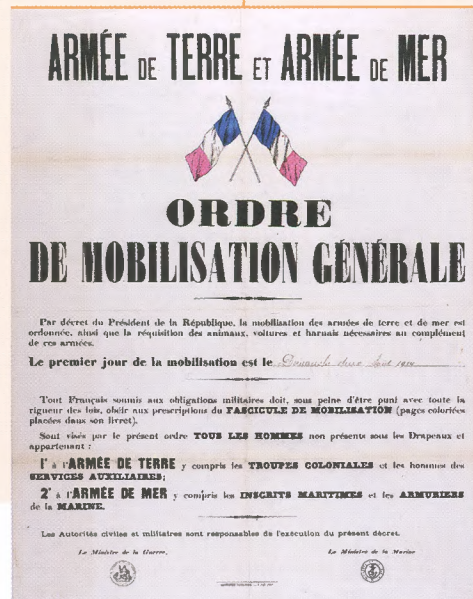
- septembre-octobre** Offensives victorieuses des alliés sur le front occidental
- octobre** Début de l'épidémie de grippe espagnole
- 11 novembre** Armistice signé à Rethondes (Oise)
- En Seine-et-Marne**
- juillet-août** Deuxième bataille de la Marne
- 23 août** Le général Foch reçoit son bâton de Maréchal de France au château de Bombon, alors siège du Quartier Général des Armées Alliées

▼ Le cimetière national de Chambry – Barcy 1914-1918 (AD77, 2Fi239)



1920

- 31 juillet** Loi par laquelle le gouvernement français décide de créer des cimetières nationaux



▲ Ordre de mobilisation générale (AD77, 58Fi14)

1915

- 16 février** L'offensive de Champagne
- 9 mai** L'offensive en Artois



▲ Champagne, 1915. Vue de soldats dans une tranchée française surveillant l'ennemi derrière une plaque blindée (FRAD077-044_4)

- 2 avril** Entrée en guerre des États-Unis

- avril-mai** Bataille du Chemin des Dames (Aisne)

En Seine-et-Marne

- 27 et 28 mai** Journées de Seine-et-Marne en faveur des victimes (civiles et militaires) du département

- 15 décembre** Armistice entre la Russie et les empires centraux

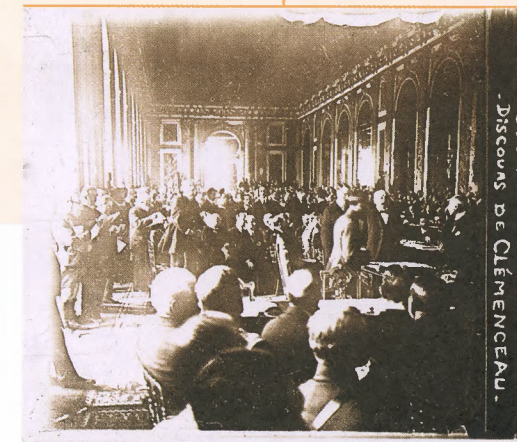


▲ Insignes vendues à l'occasion des journées de Seine-et-Marne, 27 et 28 mai 1917 (AD77, M8137)

1917

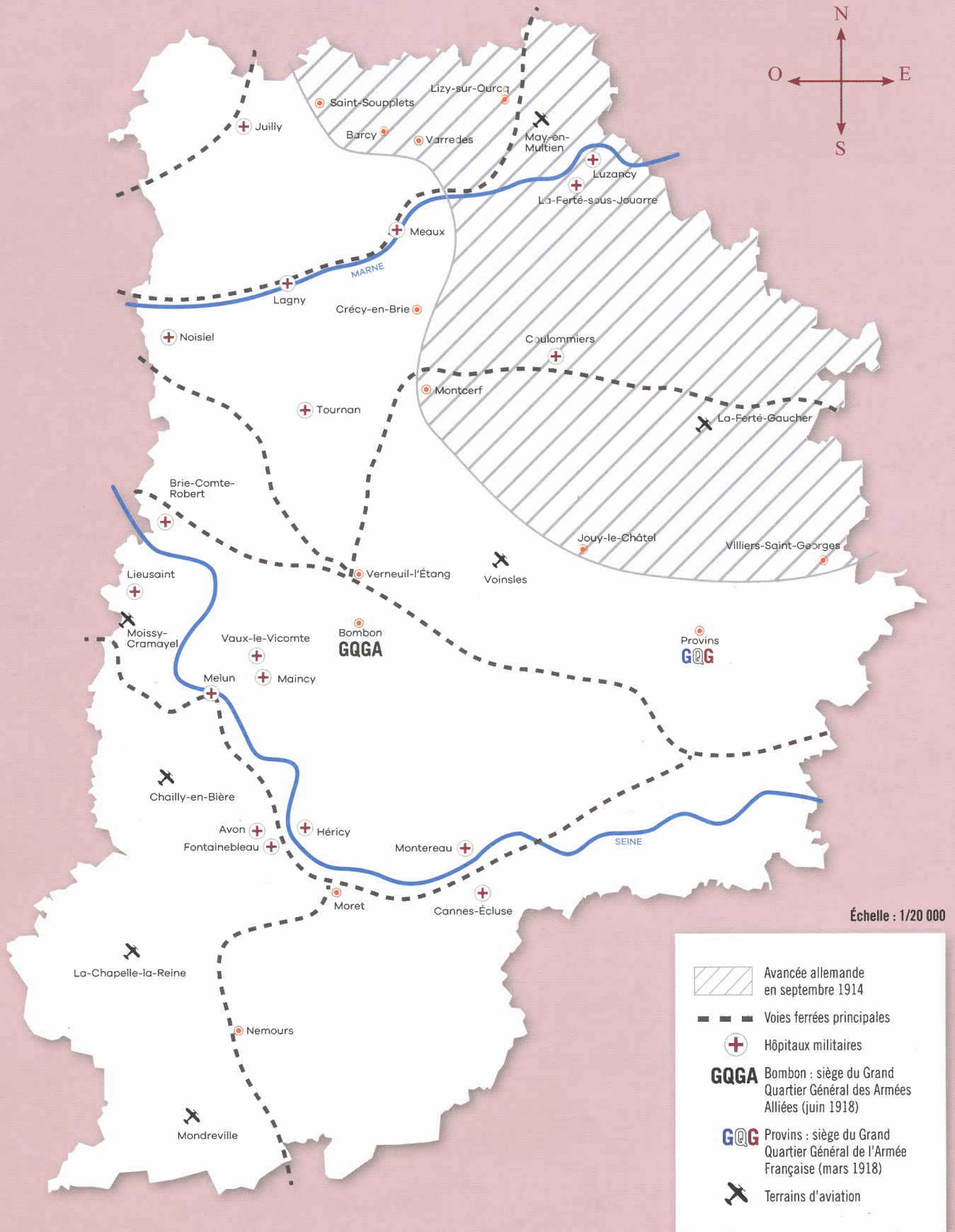
- 18 janvier** Ouverture de la conférence de la paix à Paris. Rédaction du pacte de la Société des Nations
- 28 juin** Signature du traité de Versailles entre les Alliés et l'Allemagne

1919



▲ Traité de Versailles : le discours de Clémenceau (AD77, collection Bonnot, 4Finum30)

LA SEINE-ET-MARNE EN GUERRE



D'après D. DAUTRESME, *Les conséquences de la guerre en Seine-et-Marne*, (1919), et C. CHERRIER, *Seine-et-Marne 1914-1918*, C.D.D.P. de Seine-et-Marne (1991)

1 DE L'ARMISTICE À LA PAIX

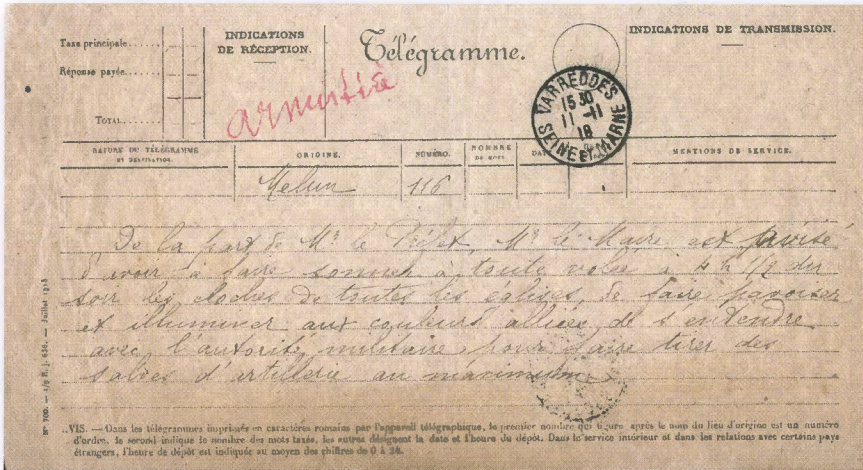
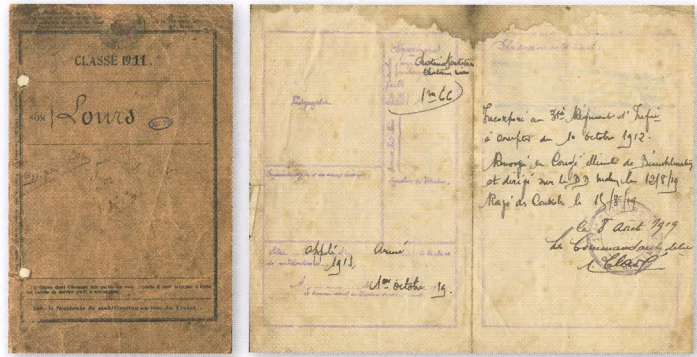
L'armistice est signé le 11 novembre 1918 à Rethondes (Oise). Le ministre de l'Intérieur en alerte le préfet de Seine-et-Marne et les sous-préfets par télégramme. L'affichage municipal en informe la population dans la journée. Les cloches sonnent, parfois accompagnées de salves d'artillerie.

La presse relaie le long processus de la sortie de guerre. Celle-ci s'échelonne jusqu'en 1919 (signatures

des traités de paix), voire 1923 (application de ces traités). Le retour des soldats prisonniers de guerre s'achève en janvier 1919. Si la démobilisation des soldats du front occidental s'effectue de novembre 1918 à mars 1921, des troupes françaises restent présentes en Europe centrale. En Seine-et-Marne, le retour à la paix s'illustre aussi par le départ des troupes alliées américaines en 1919, le départ progressif des réfugiés des provinces occupées et des prisonniers allemands.

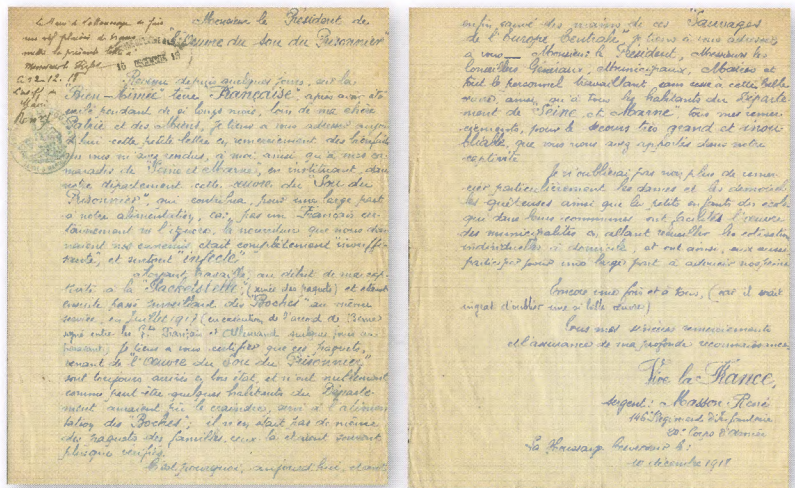
Titre de congé illimité de démobilisation de Louis Roger Daniel Lours, confiseur à Dammarie-lès-Lys (AD77, cote J778)

Ce soldat est « rayé des contrôles » du 31^e Régiment d'Infanterie le 15 août 1919, soit neuf mois après l'Armistice. De nombreuses étapes (visite médicale, mise à jour des papiers militaires, etc.) retardent le retour des soldats.



◀ Télégramme du préfet de Seine-et-Marne au maire de Chambry le 11 novembre 1918 (AD77, 17EDT5H3)
Le télégramme demande au maire de « faire sonner à toute volée à 4 h ½ du soir les cloches de toutes les églises, de faire pavoiser et illuminer aux couleurs alliées, de s'entendre avec l'autorité militaire pour faire tirer des salves d'artillerie au maximum. »

◀ Lettre de remerciement adressée au Président de l'Œuvre du Sou du Prisonnier de Seine-et-Marne par le sergent René Masson demeurant à La Houssaye-en-Brie le 10 décembre 1918 quelques jours après son retour de captivité en Allemagne (AD77, 8R416)



« [...] Pendant cette longue période de difficultés, de sacrifices et d'angoisses, la population de Seine-et-Marne a véritablement vécu dans la guerre [...] ». Cette constatation est extraite du rapport que le préfet David Dautresme remet au Conseil général de Seine-et-Marne en 1919. Il s'agit d'une étude historique, associée à de nombreuses statistiques, sur les conséquences administratives, économiques et sociales engendrées par la guerre dans le département.

► L'impact démographique

La guerre engendre une véritable hécatombe avec 1,35 million de combattants morts en France. La Seine-et-Marne est fortement affectée : 15 750 soldats sont morts au combat ou dans les hôpitaux. Une catégorie professionnelle est particulièrement touchée : celle des agriculteurs. Devant l'ampleur des dégâts, le directeur des Services Agricoles réclame dès 1919 l'emploi de matériel perfectionné, l'amélioration de la mécanisation et l'organisation du recrutement d'ouvriers étrangers tout en laissant à leurs postes les ouvriers agricoles français.

► La Seine-et-Marne, terre d'accueil

Durant la guerre, 75 000 réfugiés (étrangers et personnes originaires des départements du Nord et de l'Est envahis par les troupes allemandes ou militairement menacés) séjournent en Seine-et-Marne : « [...] dans la presque unanimité de nos communes, les familles des réfugiés ont été accueillies avec un empressement patriotique et un sentiment de généreuse philanthropie », déclare le préfet dans son rapport. En 1919, 33 000 d'entre eux se trouvent encore en Seine-et-Marne et exercent des activités dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce.

Enquête sur les Vides causés par la Guerre parmi les Agriculteurs

	Personnel (1)	Personnel P.C. d'agriculture (2)
Cultes et travaux	474	392
Travaux en rapport avec la Culture	302	14
Travaux en rapport avec la Culture	228	118
Travaux en rapport avec la Culture	1112	487
Travaux en rapport avec la Culture	1112	7
Travaux en rapport avec la Culture	229	34
Travaux en rapport avec la Culture	307	241

Le Directeur des Services Agricoles de Seine-et-Marne
 M. Dautresme, le 29 Janvier 1920

▲ Département de Seine-et-Marne, Melun, le 29 janvier 1920, enquête du préfet sur les vides causés par la guerre parmi les agriculteurs (AD77, M8154)

101, ainsi comme conséquence de supprimer complètement certaines productions qui nécessitent beaucoup de main d'œuvre (haricots, légumes à graine, etc.), par exemple plusieurs cages pourvus de serres.

Il faudra en premier lieu vulgariser l'emploi des instruments de culture dans toutes les exploitations de grande et de moyenne culture.

Les appareils susceptibles de remplacer le travail de la main d'œuvre devront être répandus.

Dans ce but l'Office agricole du Département de Seine-et-Marne a prévu l'attribution de primes spéciales aux producteurs d'appareils à décoller et arracher les betteraves.

Il faudra en outre inciter les propriétaires de terres et les chefs d'exploitations à améliorer les logements de leur personnel et surtout ceux des fermiers et des vachers.

Les carriers trouveraient peut-être à trouver dans la possibilité de devenir propriétaires d'une certaine étendue de terrain dont la culture leur serait facilitée par les employeurs qui leur fourniraient à l'occasion leurs machines et leurs instruments agricoles pour l'exécution des travaux agricoles.

On arriverait également à diminuer les besoins de main-d'œuvre dans chaque ferme en utilisant largement la vigne, les cultures à graine, l'élevage pour améliorer tous les aspects de l'industrie de fabrication, coupe-racine, bêche-paille, battage, etc.

L'électricité permettra en outre d'éclairer convenablement l'exploitation et de rendre les logements des carriers plus confortables et plus agréables. Pour toutes les fermes qui auront des lignes électriques il faudra envisager l'installation de lignes spéciales alimentées par les usines électriques communales et servies par des coopératives de culture ou de carriers spécialement dans ce but.

Tous ces travaux, dans ce qui concerne par exemple la culture intensive dans les champs, dans notre région un certain contingent de main d'œuvre étranger.

Si ces travaux de main d'œuvre sont réalisés, les besoins de main d'œuvre agricole et de culture de la terre, que les cultures obtiennent à la campagne soient les mêmes les rétributions que ces cultures pourraient obtenir dans d'autres branches de la production générale.

Les travaux vers les villes ont en effet le plus souvent une question d'ordre de priorité plus élevée que celle de la culture dans les champs, car les produits de la culture sont les plus nécessaires dans les villes.

Le Directeur des Services Agricoles de Seine-et-Marne

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
 SERVICE DES RÉFUGIÉS
RENSEIGNEMENTS
 à l'usage du Service

Le présent questionnaire devra être renvoyé à la Préfecture, dûment rempli et daté, avant le 15/12/1919.

L'omission de cette formalité, de même que des réponses inexactes, feront perdre tout droit éventuel aux secours.

PARTIE A REMPLIR PAR LE RÉFUGIÉ

NOM (en lettres) : Laffont
 Prénoms : Auguste
 Date de naissance : 1870
 Lieu de naissance : Melun
 Profession : Cultivateur
 Département : Seine-et-Marne

Le présent questionnaire devra être renvoyé à la Préfecture, dûment rempli et daté, avant le 15/12/1919.

NOM ET PRÉNOMS de mari, de la femme, du propriétaire, du cultivateur.	ÂGE	PROFESSION	QUALIFICATION	INDUSTRIEL
Laffont Auguste	49	Cultivateur	Propriétaire	
Laffont Auguste	18	Cultivateur	Propriétaire	
Laffont Auguste	18	Cultivateur	Propriétaire	
Laffont Auguste	18	Cultivateur	Propriétaire	
Laffont Auguste	18	Cultivateur	Propriétaire	
Laffont Auguste	18	Cultivateur	Propriétaire	

Le présent questionnaire devra être renvoyé à la Préfecture, dûment rempli et daté, avant le 15/12/1919.

PARTIE B REMPLIR PAR LE MAIRE DU LIEU DE RÉFUGIÉ

Le Maire de la commune de Melun, le 15 décembre 1919

▲ Questionnaire mis en place par le service des réfugiés du ministère de l'Intérieur (AD77, 10R102) Les familles de réfugiés le complètent afin de toucher une allocation.

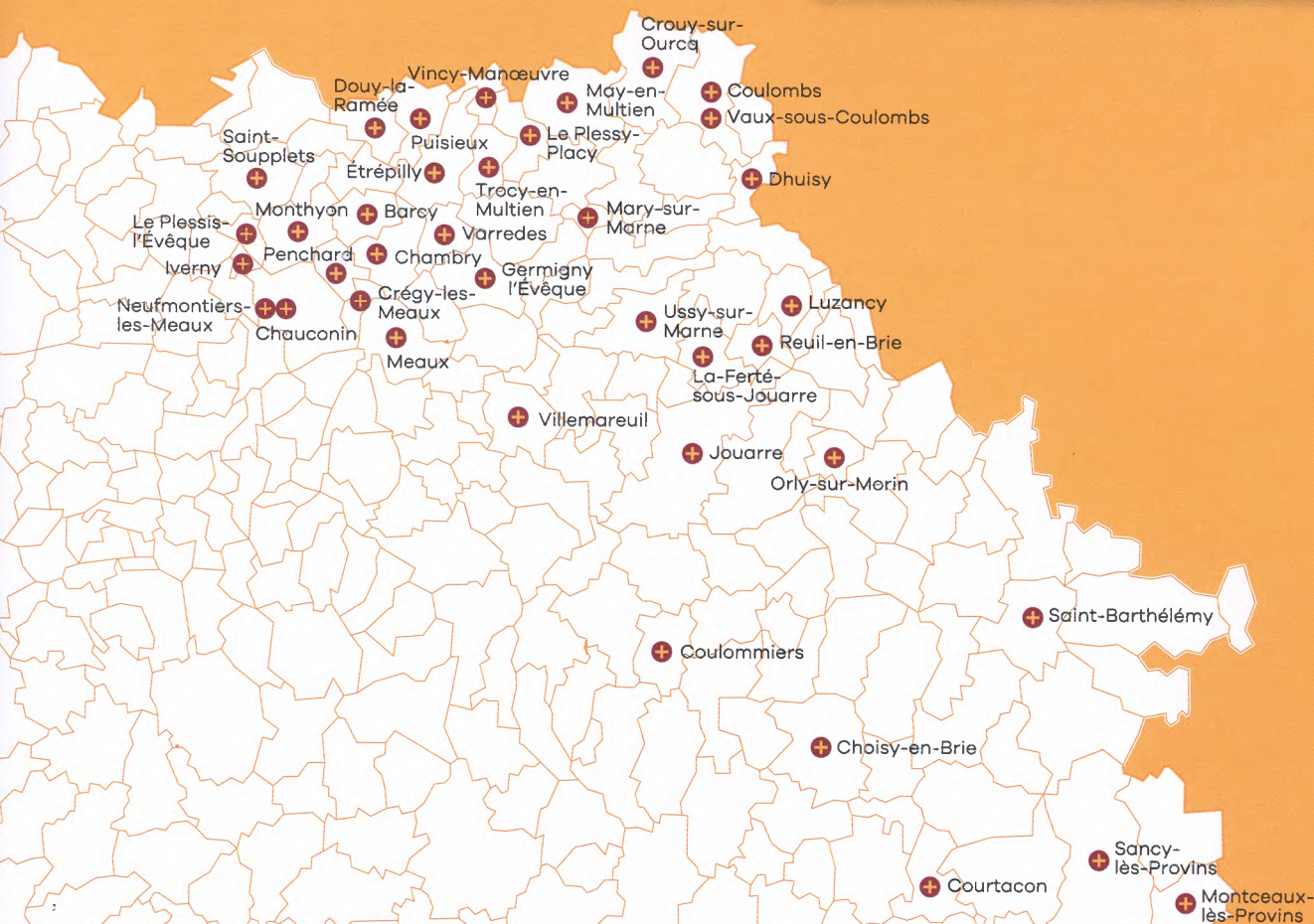
◀ Lettre du Directeur des Services Agricoles de Seine-et-Marne au préfet de Seine-et-Marne, 9 décembre 1919 (AD77, M8154) Il s'agit d'un rapport sur la situation de la main d'œuvre agricole et sur les moyens préconisés pour l'améliorer.

► La Croix de Guerre

En 1914, la France ne dispose pas de décoration pour récompenser les actes de bravoure individuels. Pourtant, des soldats de tout grade se distinguent par une conduite exceptionnelle au cours des combats. La Croix de Guerre, créée par la loi du 8 avril 1915, est une médaille destinée aux titulaires d'une citation. Elle peut être remise à l'ordre de la brigade ou du régiment (avec étoile de bronze), de la division (avec étoile d'argent), du corps d'armée (avec étoile de vermeil) ou à l'ordre de l'armée (avec palme). Une même personne peut être citée plusieurs fois. Le décret du 23 avril 1915 en fixe l'aspect. Le modèle retenu est celui du sculpteur Albert Bartholomé : une croix en bronze à quatre branches avec entre elles deux épées croisées, suspendue à un ruban vert avec liserés et bandes rouges.

Au 1^{er} mars 1920, le ministère de la guerre dénombre plus de 2 millions de citations. À partir d'octobre 1917, la Croix de Guerre est aussi décernée à des villes occupées ou durement touchées par la guerre. Au total, 2951 communes françaises sont concernées. La Seine-et-Marne en compte 38, toutes citées à l'ordre de l'armée entre 1920 et 1923 (carte ci-dessous). Leurs citations sont publiées au Journal Officiel.

Photographie extraite de « L'album du Souvenir » consacré à la remise de la Croix de Guerre à la ville de La Ferté-sous-Jouarre et aux communes de Reuil-en-Brie et Ussy-sur-Marne, le 14 août 1921 (AD77, MDZ944) Le cortège des officiels défile dans la rue du Limon en direction de l'Hôtel de Ville et passe sous la Croix de Guerre réalisée par des artistes.



3 HONNEURS ET DÉCORATIONS

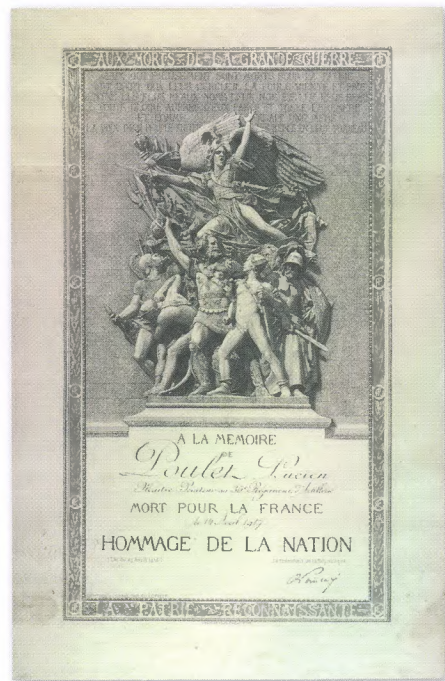
► Honneur aux morts

La mention « Mort pour la France » est une autre façon d'honorer la mémoire et le sacrifice des combattants et des civils. La loi du 2 juillet 1915 (modifiée en 1922) précise les critères d'attribution. Cette mention apparaît sur les actes d'état civil et donne droit à une sépulture individuelle et perpétuelle dans un cimetière militaire aux frais de l'État. Elle justifie aussi le versement de pensions de veuves de guerre et d'orphelins. Aujourd'hui, plus de 1,3 million de militaires décédés au cours du conflit sont recensés comme ayant obtenu cette mention.

Un diplôme d'honneur nominatif (créé par la loi du 7 avril 1916) est remis à la famille de tous les militaires décédés pendant le conflit pour le service ou la défense de la France.



▲ Remise de la Croix de Guerre à la ville de Coulommiers, 30 janvier 1921 (AD77, 2Fi1506)
 Cette cérémonie publique se déroule devant l'Hôtel de Ville, en présence du maire, de nombreux officiels, d'un orchestre et des habitants. « *Envahie et pillée par les Allemands en septembre 1914, a subi de violents bombardements sous lesquels sa vaillante population n'a cessé de conserver son sang-froid et sa confiance dans le succès de nos armes* » (citation du 19 novembre 1920, parue le 21 novembre 1920).



▲ Diplôme d'honneur remis à la famille de Lucien Poulet (AD77, FRAD077-091_01)
 Il porte en titre : « *Aux morts de la Grande Guerre, la Patrie reconnaissante* ».



◀ Diplôme d'une citation à l'ordre de l'armée remise au 411^e Régiment d'infanterie pour son action lors de l'offensive du 20 août 1917 pendant la bataille de Verdun (AD77, 95Fi1)
 La citation se trouve au centre et elle est illustrée. Le drapeau du régiment est représenté en haut à gauche et la Croix de Guerre en haut à droite. En bas à gauche, le nom du soldat destinataire du diplôme est inscrit : Eloi Gabriel, soldat originaire des Écrennes, canton du Châtelet-en-Brie.

4 LES GUEULES CASSÉES

Au cours du conflit, environ 500 000 soldats sont blessés au visage. Ces blessures résultent de l'utilisation intensive de nouvelles armes : artillerie, mortiers, mitrailleuses... Nombreux sont ceux qui doivent subir des interventions chirurgicales et de longs traitements afin d'éviter les complications.

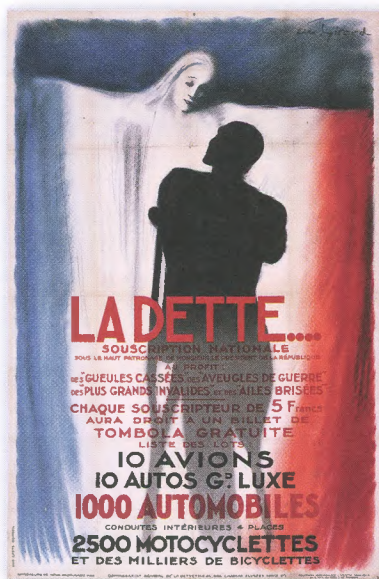
Ces soldats sont appelés « Les Gueules Cassées » à l'initiative du colonel Yves Picot (1862-1938) lui-même grièvement blessé au visage par un éclat d'obus lui arrachant un œil. Avec Albert Jugon (1890-1959) et Bienaimé Jourdain (1890 - 1948), également blessés au visage, il fonde l'Union des Blessés de la Face le 21 juin 1921 et en devient le Président. Il s'agit d'une

association d'entraide et de soutien qui permet aux mutilés de surmonter le traumatisme subi, d'affronter le regard des autres et de retrouver une place dans la société.

Les ressources de l'association proviennent en grande partie de dons mais surtout des bénéfices de la Loterie nationale (aujourd'hui la Française des Jeux). Ces revenus permettent d'acquérir un domaine au Coudon (Var) et un château à Moussy-le-Vieux (Seine-et-Marne). On y accueille les blessés et leur famille. C'est également à Moussy-le-Vieux que se trouve le cimetière des Gueules Cassées où les trois fondateurs sont enterrés.



▲ Cimetière du domaine de Moussy-le-Vieux. Portrait du colonel Picot (dans le médaillon en haut à gauche), 1930 (AD77, 53Fi57)

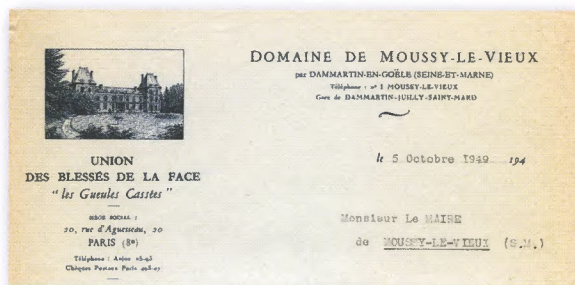


▲ Affiche « La dette... souscription nationale sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République au profit des « Gueules Cassées », des « Aveugles de guerre », des « plus grands invalides » et des « ailes brisées » (AD77, 58Fi79)

Un mutilé de guerre appuyé sur sa béquille regarde le visage d'une femme vêtue des couleurs de la République française. Elle lui ouvre les bras en signe de soutien. L'affiche fait appel à la générosité des Français envers les mutilés de guerre. En échange, ils peuvent bénéficier d'un billet de tombola gratuit.



▲ Carte postale représentant le fanion des Gueules Cassées (AD77, 53Fi3) Leur devise « Sourire quand même ».



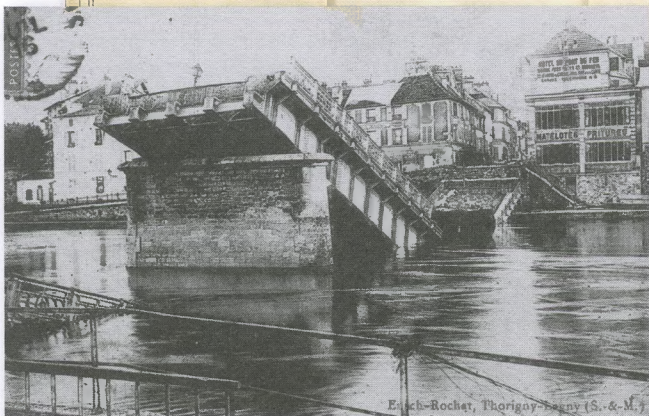
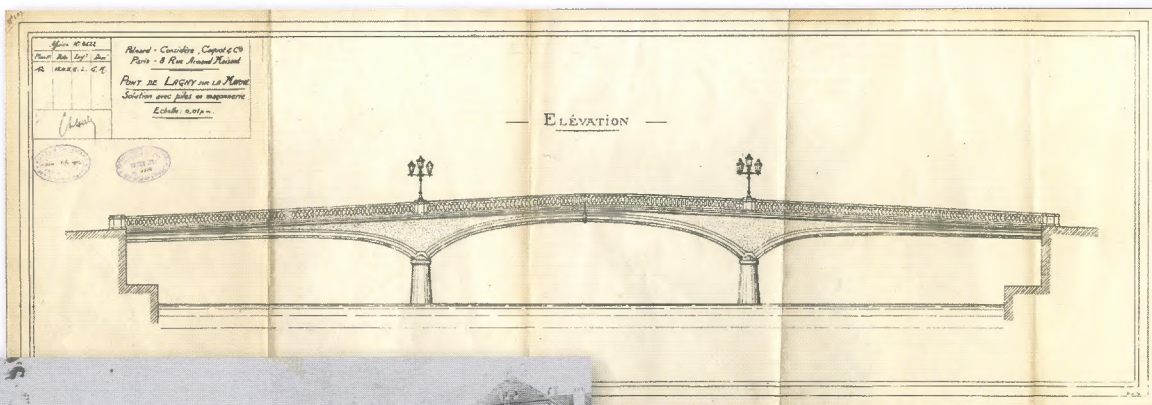
▲ En-tête d'une lettre de l'Union des Blessés de la Face, 5 octobre 1949, (AD77, 33EDT1D7) Le château de Moussy-le-Vieux apparaît dans un médaillon.

6 LA RECONSTRUCTION MATÉRIELLE

Le nord de la Seine-et-Marne a supporté l'invasion et la bataille de la Marne en 1914 puis les bombardements en 1918. Au-delà des maisons détruites et des commerces pillés, l'ensemble du territoire est touché par des problèmes de transports (chemins de fer mobilisés, ponts détruits sur la Marne, sur le canal de l'Ourcq), le passage des troupes, la circulation des réfugiés ou encore l'installation d'hôpitaux temporaires dans les écoles, les hôtels, les habitations.

Avant même la fin de la guerre, la reconstruction s'organise avec notamment l'Office de la Reconstitution Industrielle et l'Office de la Reconstitution Agricole (créés en août 1917). La loi du 17 avril 1919 dite « charte

des sinistrés » accorde des dédommagements aux personnes ayant subi des pertes matérielles en tenant compte de la valeur en 1914 du bien détruit. Dans chaque canton, des commissions des dommages de guerre recueillent les demandes et estiment les montants. Si le sinistré s'engage à utiliser l'argent pour construire un immeuble de même nature dans un rayon de 50 km sans sortir de la zone dévastée, il peut obtenir un supplément correspondant à la différence entre le coût de la construction en 1914 et après la guerre. C'est en janvier 1920 que la Seine-et-Marne adresse au ministre des Régions Libérées ses premières décisions d'indemnité pour paiement.

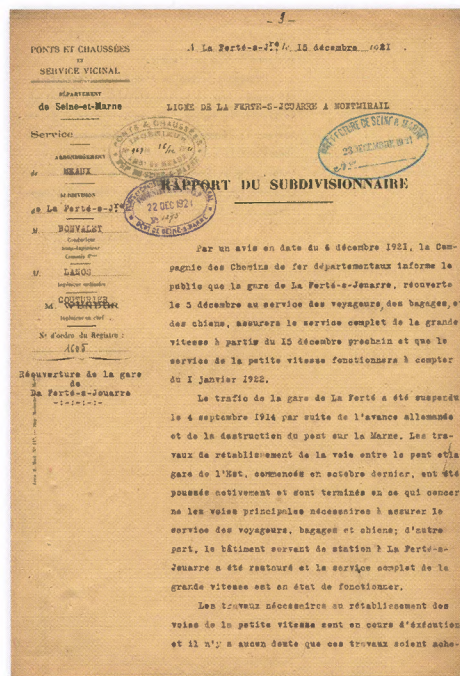


▲ Plan du projet du nouveau pont de Lagny, Service des Ponts & Chaussées, 1922 (AD77, 2SP266)

▲ Les débris du Pont de fer à Lagny détruit par le Génie Français, 3 septembre 1914 (AD77, 2FI12219)
Les cours d'eau étant des frontières naturelles, détruire les ponts est un enjeu stratégique pour l'armée française pour limiter l'avancée allemande.

Rapport sur la réouverture de la gare de La Ferté-sous-Jouarre, Service des Ponts & Chaussés, 16 décembre 1921 (AD77, 5SP129)

La reconstruction privilégie d'abord les chemins de fer, les industries et les terres de cultures, puis les routes, les voies d'eau et les bâtiments publics. Ce n'est qu'en 1924 que les habitations deviennent prioritaires. Aussi, les sinistrés logent parfois longtemps dans des constructions provisoires.



CRÉDIT NATIONAL
 POUR FACILITER LA RÉPARATION
 DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA GUERRE




**SOUSCRIVEZ POUR
 HÂTER LA RENAISSANCE
 DES PAYS DÉVASTÉS**

▲ Affiche du Crédit National « pour faciliter la réparation des dommages causés par la guerre », dessin de Léon Constant-Duval, 1920 (AD77, 58F184)
 Pour faciliter les paiements, le ministère des Finances passe une convention avec cette société créée en novembre 1919 pour procéder au paiement des indemnités, consentir à des avances et à des emprunts (obligations nominatives ou au porteur).



▲ Maisons détruites par les Allemands à Barcy, 1914 (AD77, 2F11284)

Photographies et devis des dégâts occasionnés à l'Hôtel Bellevue de Thorigny-sur-Marne en septembre 1914, dossier de dommages de guerre, commission cantonale de Lagny (AD77, 10R719)



Etat et estimation
 des dégâts causés à l'emmeuble
 de Monsieur Martinet, 101 rue de
 l'Outre-For à Thorigny, et de son
 mobilier de chambre de l'Outre-For
 par le Général
 le 11 Septembre 1914

Hotel Bellevue
 Thorigny sur rue au Pont de la...

Marcel OHLON
 Architecte
 101 rue de l'Outre-For
 à Lagny (Seine-et-Marne)

Etat des lieux - 11 Sept 1914
 Le local déposé, 101 rue de l'Outre-For, est un immeuble de 3 étages en pierre de taille. Les dégâts sont les suivants :
 - Fenêtre cassée au 1er étage.
 - Plafond défoncé au 1er étage.
 - Plafond défoncé au 2nd étage.
 - Plafond défoncé au 3rd étage.
 - Plafond défoncé au 4th étage.
 - Plafond défoncé au 5th étage.
 - Plafond défoncé au 6th étage.
 - Plafond défoncé au 7th étage.
 - Plafond défoncé au 8th étage.
 - Plafond défoncé au 9th étage.
 - Plafond défoncé au 10th étage.
 - Plafond défoncé au 11th étage.
 - Plafond défoncé au 12th étage.
 - Plafond défoncé au 13th étage.
 - Plafond défoncé au 14th étage.
 - Plafond défoncé au 15th étage.
 - Plafond défoncé au 16th étage.
 - Plafond défoncé au 17th étage.
 - Plafond défoncé au 18th étage.
 - Plafond défoncé au 19th étage.
 - Plafond défoncé au 20th étage.
 - Plafond défoncé au 21th étage.
 - Plafond défoncé au 22th étage.
 - Plafond défoncé au 23th étage.
 - Plafond défoncé au 24th étage.
 - Plafond défoncé au 25th étage.
 - Plafond défoncé au 26th étage.
 - Plafond défoncé au 27th étage.
 - Plafond défoncé au 28th étage.
 - Plafond défoncé au 29th étage.
 - Plafond défoncé au 30th étage.
 - Plafond défoncé au 31th étage.
 - Plafond défoncé au 32th étage.
 - Plafond défoncé au 33th étage.
 - Plafond défoncé au 34th étage.
 - Plafond défoncé au 35th étage.
 - Plafond défoncé au 36th étage.
 - Plafond défoncé au 37th étage.
 - Plafond défoncé au 38th étage.
 - Plafond défoncé au 39th étage.
 - Plafond défoncé au 40th étage.
 - Plafond défoncé au 41th étage.
 - Plafond défoncé au 42th étage.
 - Plafond défoncé au 43th étage.
 - Plafond défoncé au 44th étage.
 - Plafond défoncé au 45th étage.
 - Plafond défoncé au 46th étage.
 - Plafond défoncé au 47th étage.
 - Plafond défoncé au 48th étage.
 - Plafond défoncé au 49th étage.
 - Plafond défoncé au 50th étage.
 - Plafond défoncé au 51th étage.
 - Plafond défoncé au 52th étage.
 - Plafond défoncé au 53th étage.
 - Plafond défoncé au 54th étage.
 - Plafond défoncé au 55th étage.
 - Plafond défoncé au 56th étage.
 - Plafond défoncé au 57th étage.
 - Plafond défoncé au 58th étage.
 - Plafond défoncé au 59th étage.
 - Plafond défoncé au 60th étage.
 - Plafond défoncé au 61th étage.
 - Plafond défoncé au 62th étage.
 - Plafond défoncé au 63th étage.
 - Plafond défoncé au 64th étage.
 - Plafond défoncé au 65th étage.
 - Plafond défoncé au 66th étage.
 - Plafond défoncé au 67th étage.
 - Plafond défoncé au 68th étage.
 - Plafond défoncé au 69th étage.
 - Plafond défoncé au 70th étage.
 - Plafond défoncé au 71th étage.
 - Plafond défoncé au 72th étage.
 - Plafond défoncé au 73th étage.
 - Plafond défoncé au 74th étage.
 - Plafond défoncé au 75th étage.
 - Plafond défoncé au 76th étage.
 - Plafond défoncé au 77th étage.
 - Plafond défoncé au 78th étage.
 - Plafond défoncé au 79th étage.
 - Plafond défoncé au 80th étage.
 - Plafond défoncé au 81th étage.
 - Plafond défoncé au 82th étage.
 - Plafond défoncé au 83th étage.
 - Plafond défoncé au 84th étage.
 - Plafond défoncé au 85th étage.
 - Plafond défoncé au 86th étage.
 - Plafond défoncé au 87th étage.
 - Plafond défoncé au 88th étage.
 - Plafond défoncé au 89th étage.
 - Plafond défoncé au 90th étage.
 - Plafond défoncé au 91th étage.
 - Plafond défoncé au 92th étage.
 - Plafond défoncé au 93th étage.
 - Plafond défoncé au 94th étage.
 - Plafond défoncé au 95th étage.
 - Plafond défoncé au 96th étage.
 - Plafond défoncé au 97th étage.
 - Plafond défoncé au 98th étage.
 - Plafond défoncé au 99th étage.
 - Plafond défoncé au 100th étage.

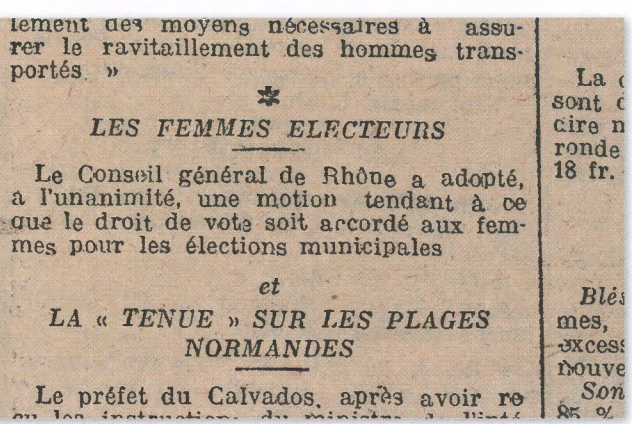
► Les femmes : une émancipation relative

Les femmes, ayant œuvré pour l'effort de guerre, doivent progressivement cesser le travail après la démobilisation des soldats. La guerre permet pourtant aux revendications féministes de prendre de l'ampleur.

La mobilisation pour le droit de vote des femmes est importante avant la guerre et les Françaises espèrent voter aux élections municipales de 1916. Mais le début du conflit met fin à ce mouvement. De nombreux pays européens et d'Amérique du Nord accordent le droit de vote aux femmes à l'issue de la guerre : c'est le cas notamment au Canada (1917), en Angleterre et

en Allemagne (1918). En France, un débat s'ouvre à l'Assemblée en 1919 sur le suffrage des femmes : les députés votent favorablement mais le Sénat rejette le projet avant de s'y opposer en 1922.

L'émancipation se revendique surtout dans la mode : l'abandon du corset permet une liberté d'allure dans des vêtements longs et ajustés. Les cheveux sont coupés « à la garçonne » : c'est le début des années folles, même si ce mouvement touche principalement les citadines.



▲ La Brie, 31 août et 1^{er} septembre 1917, « Les femmes électeurs » : le droit de vote fait débat même au sein des exécutifs locaux (AD77, PZ53/56)

Les annales politiques et littéraires, 14 octobre 1923, « La femme et le foyer ». Cheveux courts, vêtements longs, près du corps : la mode de l'entre-deux-guerres (source : Gallica)

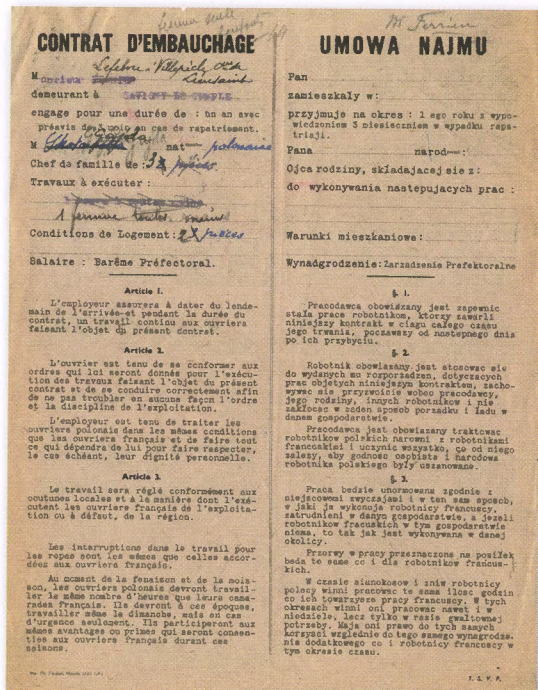


► Le besoin de main-d'œuvre étrangère

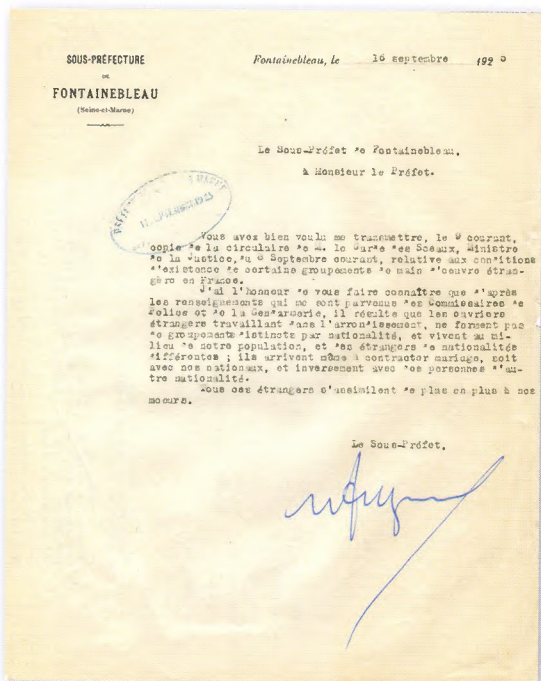
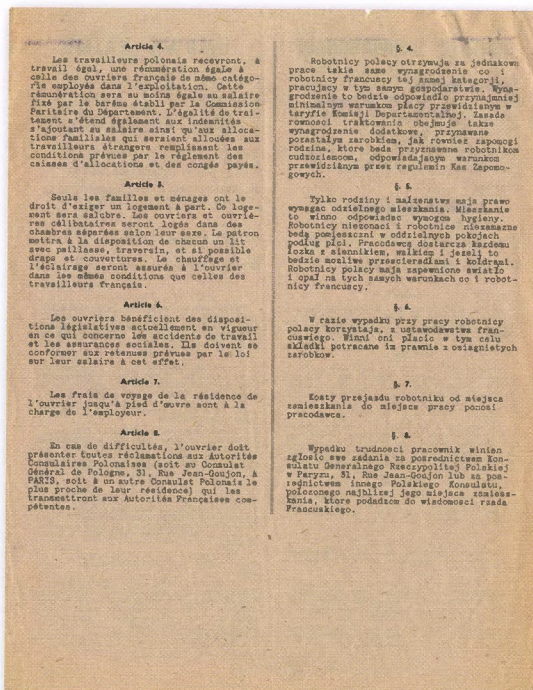
La mobilisation des hommes nécessite non seulement de faire appel aux femmes, aux enfants, aux prisonniers de guerre mais aussi aux immigrants. On recrute des travailleurs des colonies ou des réfugiés russes. Des ouvriers kabyles, venus d'Algérie, sont employés dans les usines d'armement Schneider à Champagne-sur-Seine.

Après la guerre, il faut faire face aux nombreuses pertes humaines et pallier le manque d'hommes par

de la main-d'œuvre étrangère. En Seine-et-Marne, les Belges et les Polonais sont employés aux travaux des champs. Ils participent également au renouvellement de la population des villages vidés par l'exode rural. Ainsi, au recensement de 1936, la population étrangère de certaines communes du département est à égalité, ou presque, avec la population française.



▲ Contrat d'embauchage bilingue (franco-polonais) de Mme Gajda par M. Lefèvre de Lieusaint, années 1920 (AD77, SC13622)



◀ Lettre du 5 septembre 1925 du sous-préfet au préfet sur l'assimilation des étrangers et la mixité des populations dans l'arrondissement de Fontainebleau (AD77, M5997)

8 L'ÉVOLUTION DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

La guerre a permis de grandes avancées scientifiques. Outre la médecine et la chirurgie, les techniques ont fait un bond en avant. L'innovation et l'industrialisation se mettent au service de l'effort de guerre afin notamment d'améliorer l'armement.

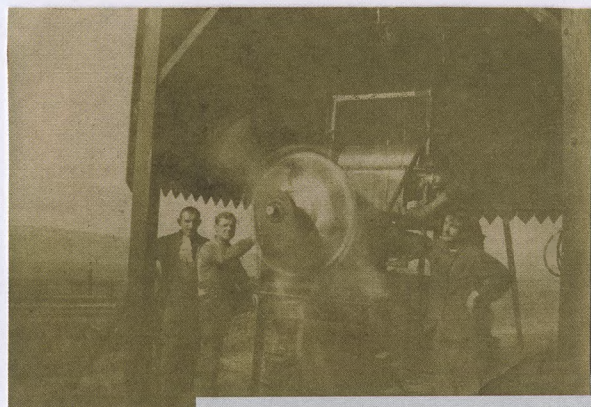
► L'aviation, de la guerre aux transports

L'aéronautique militaire se développe pendant la guerre. L'objectif est de prendre de l'avance sur l'adversaire pour mieux repérer l'ennemi et cibler les attaques.

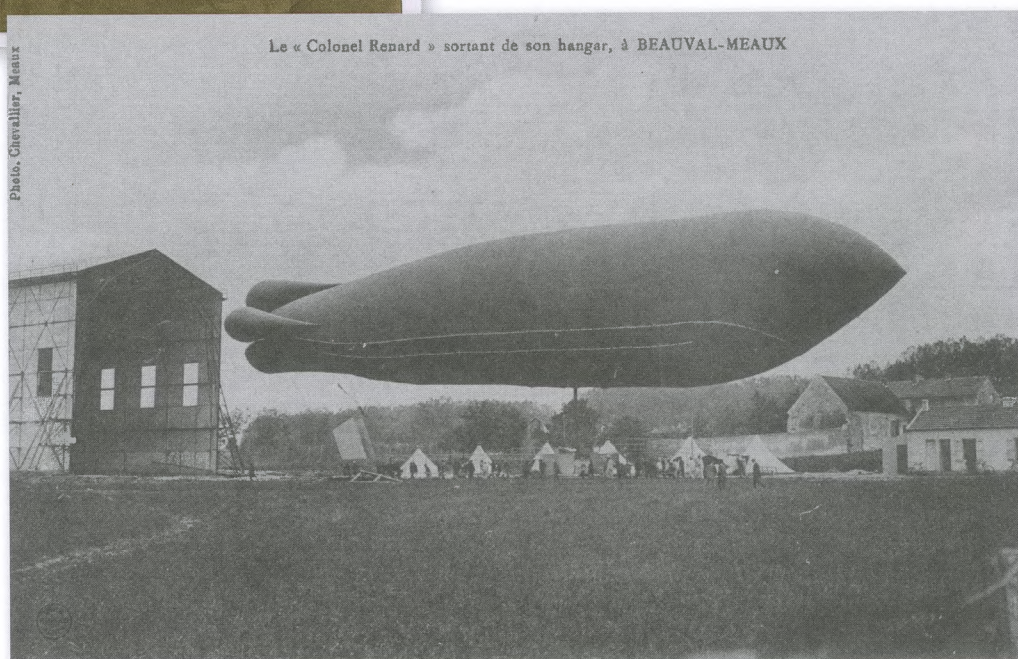
On a ainsi recours aux dirigeables d'observation puis aux avions, plus légers et plus rapides, et donc moins repérables. Les bombardements aériens sont rendus opérationnels avec la mise au point des bimoteurs ou quadrimoteurs qui peuvent supporter de lourdes charges.

La Seine-et-Marne accueille plusieurs usines de matériel aéronautique ainsi que des terrains d'aviation comme le camp du Mesnil-Amelot ou le camp de Beauval à Meaux.

Si l'aéronautique est reconnue comme une arme à part entière en 1922 (et comme armée en 1933), l'issue de la guerre exige néanmoins de réfléchir à un autre usage de l'aviation. L'entre-deux-guerres voit donc le début de l'aviation civile et les premières liaisons commerciales intercontinentales.



◀ Photographie de mécaniciens autour d'un moteur d'avion en marche (AD77, collection Louis Durand, 13Finum51)



Le « Colonel Renard » sortant de son hangar, à BEAUVAIL-MEAUX

Photo: Chevallier, Meaux

- ▲ Le dirigeable « colonel Renard » sort de son hangar, à Beauval-Meaux (AD77, 2Fi4534)
Le camp de Beauval est installé en 1910 et utilisé pendant la guerre par des escadrilles françaises et américaines, notamment pendant l'offensive allemande du printemps 1918. Les installations sont démontées et les terrains rendus à leurs propriétaires en 1919.

► Les techniques médicales : l'exemple de la radiologie

Au cours du conflit, les hôpitaux s'organisent au front et à l'arrière. Le train permet d'évacuer les blessés vers les hôpitaux éloignés. Il faut opérer les fractures et extraire les projectiles reçus par les soldats. Les appareils à rayon X aident à repérer ces blessures. La radiologie, qui a à peine vingt ans d'existence au début de la guerre, se perfectionne et les clichés s'améliorent.

Marie Curie, prix nobel de physique (1903) et de chimie (1911), s'implique fortement au cours de la guerre pour que la radiologie s'installe dans les hôpitaux. Elle participe à la conception d'unités de radiologie mobiles surnommées les « petites Curies ». Avec sa fille Irène, elle se rend en personne dans les hôpitaux ou sur les zones de combat pour pratiquer des radios. En octobre 1915 et juin 1916, elle se déplace à plusieurs reprises à l'hôpital de Montereau pour installer le matériel et procéder à l'examen de blessés.

À l'issue de la guerre, la radiologie est une technique répandue et des services se créent dans les hôpitaux : c'est le cas à Montereau en 1919 où est nommé à sa tête un médecin ayant pratiqué la radio pendant la guerre.

Tarifs de radiologie ►
de l'hôpital de Montereau en 1919
(AD77, 48Hdt/1)

Hôpital Civil de Montereau
Service de Radiographie

Une séance régulière aura lieu toutes les semaines
Les hospitalisés à titre gratuit et les bénéficiaires
de l'assistance médicale gratuite bénéficient de la gratuité
des interventions.

Les malades et blessés des autres catégories devront
en se présentant à l'examen être porteurs d'un bon
émis par l'administration de l'Hôpital
Le tarif est fixé ainsi qu'il suit

Radiographies	
Un ou plusieurs angles	20 fr.
Neau face ou profil	30 "
Neau face et profil	35 "
Avant bras face et profil	30 "
Avant bras face et profil	40 "
Coude face ou profil	40 "
Coude face et profil	50 "
Épaule face et profil	35 "
Épaule face et profil	50 "
Épaule	30 "
Pied face ou profil	30 "
Pied face et profil	40 "
Hande face ou profil	35 "
Hande face et profil	45 "
Genou face ou profil	45 "
Genou face et profil	60 "
Fémur face ou profil	45 fr.
Fémur face et profil	60 "

E. S. V. P.

▼ Hôpital de Montereau, 1919 (AD77, 2Fi5673)



Des monuments aux soldats de la guerre de 1870-1871 existent déjà, mais restent rares. Face à la mort de masse de la Grande Guerre, le souvenir s'inscrit dans la multiplication exceptionnelle de monuments commémoratifs. La loi du 25 octobre 1919 en organise l'édification. De la simple stèle à un ensemble sculptural de grande envergure, près de 40 000 monuments sont construits en France en quelques années.

En Seine-et-Marne, on dénombre 268 monuments érigés entre 1919 et 1925. Ce sont des œuvres collectives associant la population, la municipalité et l'État. Si la décision d'élever le monument s'impose rapidement, rassembler les fonds nécessaires retarde parfois l'inauguration de plusieurs années.

Sauf de rares exceptions (comme la Grande Tombe de Villeroy), ces monuments ne sont pas des tombeaux. Ils permettent justement d'honorer aussi la mémoire des soldats dont les corps restent disparus. Si les noms

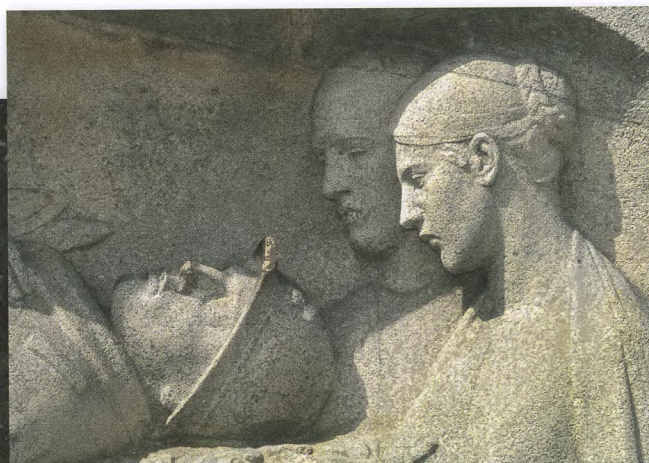
des soldats sont parfois absents du monument, tous portent une inscription frontale, parfois patriotique et porteuse de la reconnaissance des civils : la plus courante en Seine-et-Marne est « La commune de... À ses enfants morts pour la France ».

Avec la mise en place des cérémonies annuelles – le 11 novembre étant inscrit au calendrier des jours fériés en 1922 – ces monuments deviennent des lieux de culte « laïque » héroïsant les soldats morts aux combats.

Le souvenir de la Grande Guerre passe aussi par la modification de noms de rues. Des références sont faites à des batailles, à des grands chefs militaires ou à des hommes politiques. En Seine-et-Marne, certaines municipalités optent pour des éléments liés au département : rues « du 5 septembre 1914 », « Charles Péguy », « Colonel Dubujaboux », « Henri Barbusse » ou encore « Louis Pergaud ».

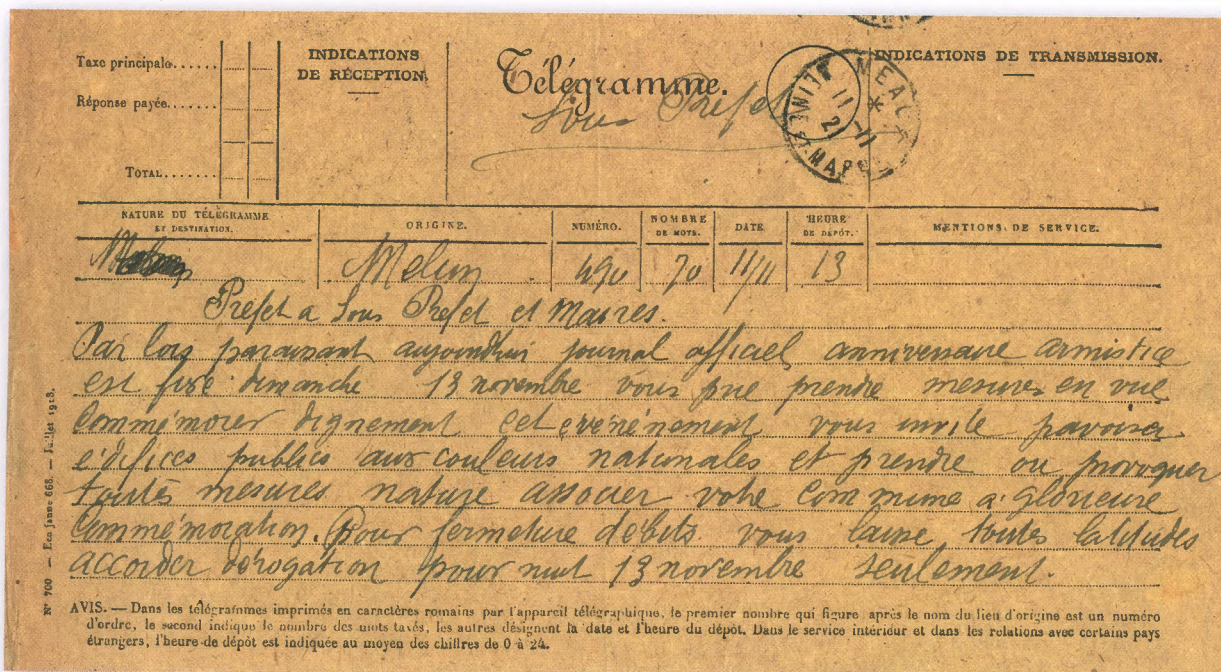


▲ Photographie d'un homme déposant une gerbe de fleurs sur le monument aux soldats morts pour la Patrie, La Ferté-sous-Jouarre, 1921 (AD77, MDZ944)

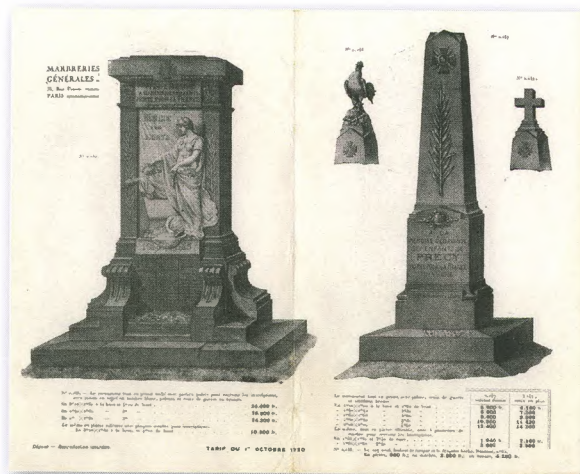


▲ Gisant d'un soldat, avec liste des morts pour la patrie : monument aux morts de la commune de Faremoutiers sculpté par Paul Niclausse (Photographie : Yvan Bourhis, Département de Seine-et-Marne)

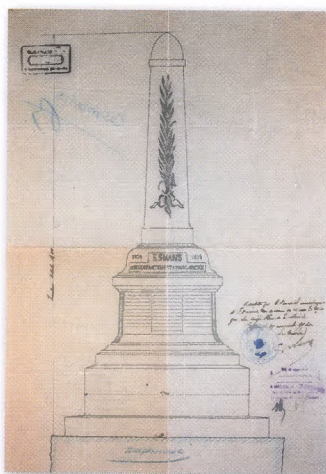
Les communes s'adressent aussi aux artisans locaux, voire à des architectes ou des sculpteurs, comme Paul Niclausse (1879-1958). Ce dernier, futur membre de l'Académie des Beaux-Arts, habitant de la Brie, a fait des Briards les sujets de ses œuvres plusieurs fois récompensées. Après la guerre, il réalise quatre monuments en Seine-et-Marne : à Pommeuse, Saint-Augustin, Verneuil-l'Étang et Faremoutiers.



▲ Télégramme du préfet de Seine-et-Marne au sous-préfet de Meaux sur la commémoration du 11 novembre 1921, La Ferté-sous-Jouarre (AD77, M4163)
Dès 1919, des cérémonies sont organisées pour le 11 novembre, les autorités prenant soin de le rappeler aux maires. En 1921, le 11 novembre tombant un vendredi, elles se déroulent le dimanche 13 novembre, au scandale des anciens combattants. L'année suivante, la loi du 24 octobre 1922 institue le 11 novembre en fête nationale.



▲ Page d'un catalogue de vente de monuments aux morts, (AD77, OP567)
Preuve du phénomène de masse, des modèles préconçus sont proposés à la vente. Cette page donne quelques exemples des symboles utilisés (croix de guerre, casque, drapeaux, armes, coq, couronne de chêne et de laurier, palme, croix, etc.) sur les différents monuments. Certains mettent en scène des personnages (ici une allégorie de la Patrie), mais ils peuvent aussi ne comporter aucun décor, et être simplement gravés de noms ou d'inscriptions.



▲ Projet de monument aux morts, commune d'Esmans, extrait du dossier de demande de financement, Préfecture de Seine-et-Marne, 27 novembre 1920 (AD77, 20196/7-1)
Les dossiers de financement conservent les traces de nombreux projets (délibération du Conseil municipal, croquis, devis et budget). En Seine-et-Marne, les projets coûtent de moins de 1 000 francs à plus de 25 000 francs selon les matériaux, la taille, etc. Ils sont payés grâce aux aides des communes et de l'État, mais aussi par des souscriptions publiques, des quêtes aux mariages et bals, des dons privés, etc.

Le centenaire de la Grande Guerre a été l'occasion de lancer de grandes opérations nationales.

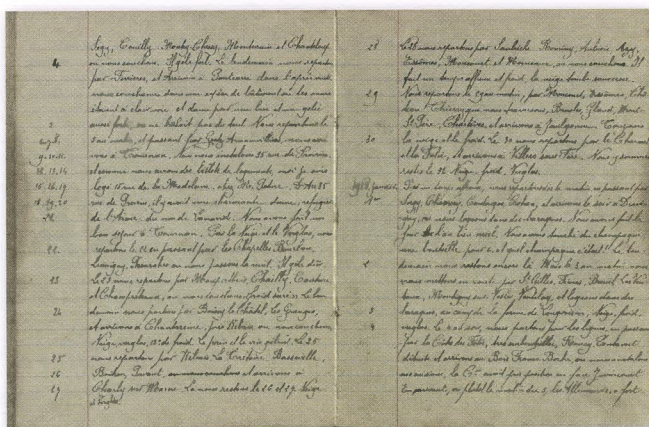
La Grande Collecte, en 2013 et 2014, a fait sortir de l'oubli des documents familiaux de la première guerre mondiale : correspondances, journaux intimes, photographies... ont ainsi pu rejoindre les collections des bibliothèques et services d'archives. Afin de valoriser ces fonds, la possibilité était laissée aux familles de les faire numériser pour les rendre accessibles sur un portail de diffusion national (lagrandecollecte.fr) ou européen (Europeana).

Le recours aux médias numériques a été important. Après la numérisation des fiches matricules des neuf millions de soldats qui ont combattu pendant la première guerre, le site du *Grand mémorial* a été créé afin de les rassembler en une base unique qui permet de faire une recherche au nom du soldat. Ce site complète celui du ministère de la défense, *Mémoire des hommes* inauguré en 2003 avec la mise en ligne

des 1,3 million de fiches des « Morts pour la France », complétées en 2008 par la mise en ligne des journaux des unités.

En 2012, la mission « centenaire » est créée afin de préparer et mettre en place les commémorations du centenaire. Elle accompagne également les initiatives publiques et privées en proposant un label « centenaire » qui permet aux projets retenus de figurer dans le programme officiel et d'être éligibles à une subvention. Une dizaine de projets sont labellisés tous les ans en Seine-et-Marne : publications, reconstitutions, expositions du musée de la Grande Guerre, ou encore spectacle vivant comme le concert orphéonique organisé par le Département en 2018 pour célébrer les « lumières de la paix »...

Le tourisme de mémoire a aussi pris de l'ampleur. L'élaboration de circuits a permis de valoriser de nombreux sites et de développer le tourisme notamment dans les régions transfrontalières.

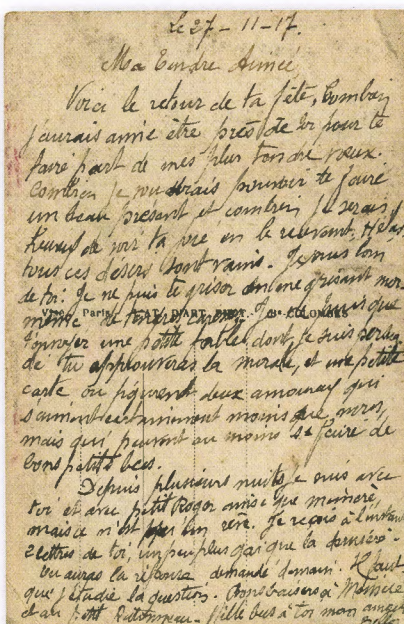


◀ Récit journalier du poilu Gaston Charon, extrait du 4 décembre 1917 au 4 janvier 1918 (AD77, 1NUM197)



◀ Logo pour les projets labellisés par la Mission Centenaire 14-18

Exemples de documents numérisés durant La Grande Collecte



▼ Correspondance entre Abel Leblanc et sa femme Andréa pendant la première guerre mondiale et photographie familiale (AD77, 1JNUM9)



► Bibliographie

Antier-Renaud (Chantal)

La Grande Guerre en Seine-et-Marne (1914-1918) : hommes, femmes et enfants au cœur de la tourmente
Étrépilly : Presses du Village, 1998, 199 p.
AD77 : 8°5388

La Seine-et-Marne : un département dans la Grande Guerre (1914-1918)

Villeneuve d'Ascq : Presses du Septentrion, 1998, 488 p.
AD77 : 8°5442

Archives départementales de Seine-et-Marne

1914-1918 : images de la Grande Guerre en Seine-et-Marne

Melun : Conseil général de Seine-et-Marne, 1998, 101 p.
AD77 : 4az691

La Guerre de 1914-1918 : l'exemple de la Seine-et-Marne

Melun : Conseil général de Seine-et-Marne, 2000, 87 p.
(Mémoire et documents de Seine-et-Marne).
AD77 : 8°5442

Cherrier (Claude)

Mort pour la France : lecture du monument aux morts et des traces commémoratives des grands conflits : l'exemple de la Seine-et-Marne

Melun : CDDP de Seine-et-Marne, 1991.
AD77 : 4[1828

Dautresme (David)

Le département de Seine-et-Marne pendant la guerre (1914-1915-1916) : considérations générales, historiques, administratives et économiques

Melun : E. Legrand imprimeur, 1916, 19 p.
AD77 : AZ11

Les conséquences de la guerre en Seine-et-Marne.

Étude historique, administrative et économique,
Melun, 1919, 112 p.
AD77 : 8R274

Nivet (Philippe), Coutan-Daydé (Coraline), Stoll (Mathieu), dir.,

Archives de la Grande Guerre : des sources pour l'histoire

Archives de France, Presses Universitaires de Rennes, 2014, 570 p. AD77 : 8[8542

► Sites internet

Archives départementales de Seine-et-Marne, ressources sur l'histoire de la Grande Guerre
archives.seine-et-marne.fr/centenaire-de-la-grande-guerre

Portail européen Europeana Collections

www.europeana.eu/portal/fr/collections/world-war-i

La Grande Collecte, site du ministère de la Culture

www.lagrandecollecte.fr

Mission Centenaire 14-18

centenaire.org/fr

Mémoires des hommes, site des « Morts pour la France », ministère de la Défense

www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/

Grand Mémorial, site du ministère de la Culture

www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial



**Département
de Seine-et-Marne**

CS50377

Hôtel du Département

77010 Melun Cedex

01 64 14 77 77

seine-et-marne.fr

